

IMPULSION RÉSISTANCE : UNE AIDE CONCRÈTE ET UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LES ENTREPRISES DU COTENTIN

Jeudi 03 juin, David MARGUERITTE, Vice-Président de la Région Normandie et Président de l'agglomération du Cotentin accompagné de Nicolas DUBOST, Maire de Saint-Martin-le-Gréard, est allé à la rencontre Angelina RIGOULAY, propriétaire du Bar multiservice de la commune et bénéficiaire du dispositif d'accompagnement aux entreprises « Impulsion Résistance ». Impacté économiquement en raison de la crise sanitaire, ce commerce multiservice va pouvoir bénéficier de l'extension du dispositif porté par la Région Normandie et l'agglomération du Cotentin.

Le contexte

La Région Normandie et le Cotentin sont les deux collectivités en charge du Développement Économique sur le territoire. Ainsi depuis le début de la crise, elles ont agi de manière conjointe pour répondre aux besoins des entreprises face aux conséquences de la crise sanitaire. L'objectif : s'assurer que personne ne soit oublié en apportant une réponse aux besoins d'accompagnement financier non couverts par les dispositifs existants, notamment le Fonds National de Solidarité (FNS).

Lancé au printemps 2020, ce Fonds de Solidarité initié par la Région baptisé « Impulsion Résistance » pour lequel l'agglomération participe à hauteur de 60% a permis d'aider jusqu'à présent 126 entreprises du Cotentin. Une cinquantaine de nouveaux dossiers seront à nouveaux examinés lors de la prochaine Commission Permanente de la Région en juin. Au total, l'agglomération aura participé à ce dispositif à hauteur de 310 000€.

Un dispositif évolutif

« Si le tissu économique du Cotentin, semble encore globalement assez préservé, force est de constater que certaines entreprises sont en fragilité, voire en difficulté », déclare le Président David MARGUERITTE.

« Face à cette situation, il était nécessaire de proposer un dispositif adapté aux attentes des commerçants. C'est pourquoi, nous avons souhaité, en accord avec la Région, prolonger le dispositif « Impulsion Résistance » et élargir ces critères d'accès pour répondre de la manière la plus effective aux situations économiques rencontrées sur le territoire. Cette aide directe doit apporter une bouffée d'oxygène aux entreprises dont l'activité a été à l'arrêt pendant de longs mois ».

Cet accompagnement initialement proposé aux entreprises de moins de 5 salariés dans les secteurs du tourisme, de la culture, du sport et de l'évènementiel est désormais ouvert à tous les secteurs d'activités.

« En étant au chevet des acteurs locaux, notre objectif est bien de préserver notre tissu économique et faire en sorte que les entreprises du Cotentin puissent sortir debout de cette crise sans précédent », souligne le Président.

Les conditions d'attributions

Le dispositif « Impulsion Résistance » est disponible pour les très Petites Entreprises (TPE) de moins de 5 salariés:

- qui ont subi une perte importante du chiffre d'affaires ;
- qui ne bénéficient pas du FNS (Fonds National de Solidarité).

Une entreprise ayant plus de 5 salariés et étant en grande difficulté pourra également déposer un dossier. Leur éligibilité sera étudiée si leur situation met en péril la survie de l'entreprise.

L'agglomération a également choisi d'étendre ce dispositif :

- aux entreprises dont les aides d'ores et déjà attribuées ne sont pas suffisantes ;
- les commerces en partie fermés tels que les bars-café ou les épiceries ;
- les autoentrepreneurs ou toute entreprise avec un effectif de moins de 5 salariés en difficulté.

Le montant des aides est établi de la manière suivante :

- 1 000 € pour les entreprises n'ayant pas de salarié ;
- 2 000 € pour les entreprises ayant 1 salarié ;
- 3 000 € pour les entreprises ayant 2 salariés ;
- 4 000 € pour les entreprises ayant 3 salariés ;
- 5 000 € pour les entreprises de plus de 5 salariés.

Les entreprises doivent en premier lieu, adresser un mail à sebastien.dufailly@lecotentin.fr pour recevoir la fiche d'information à renseigner et être inscrites sur la liste des entreprises éligibles. Elles pourront ensuite déposer leurs demandes d'aides sur la plateforme : <https://nor-impulsion-relance.mgcloud.fr/>

Le Bar multiservice d'Angelina

Repris en 2013 par Angelina RIGOULAY, ce commerce multiservice fait à la fois Bar, Epicerie, Rôtisserie, dépôt de pain et de Presse. Avant la levée des restrictions sanitaires en mai dernier, seule la partie épicerie avait pu rester ouverte depuis octobre. « La majeure partie de la fréquentation de mon commerce provient de la clientèle de passage. Ce sont les gens qui s'arrêtent sur la route en allant ou en revenant du travail. Au final, les habitués de la commune sont

minoritaires dans mon activité. De ce fait, la fermeture du bar depuis octobre s'est fortement ressentie sur le chiffre d'affaires », explique Angelina RIGOULAY.

La possibilité d'accueillir à nouveau des clients en terrasse ainsi que la reprise de la rôtisserie a permis au commerce de retrouver une certaine vitalité. « *On ressent une attente de la part des clients et ils sont nombreux à venir nous soutenir. Toutefois, sans réouverture complète, nous sommes encore tributaires du temps. La terrasse marche quand il y a du soleil. En cas de mauvais temps, je n'ai rien pour abriter mes clients »,* témoigne la propriétaire.

Avec « *Impulsion Résistance 2* », Angelina RIGOULAY a bénéficié d'une aide directe de 1 000€. « *Elle va me permettre de relancer la machine. Sans trésorerie, difficile de passer des commandes. C'est un coup de pouce, qui vu de l'extérieur n'a l'air de rien mais pour nous c'est toujours bon à prendre ».*